

Dossier de présentation CROSMS

VIVRE ENSEMBLE MADESAHEL

LIEU DE VIE
SEJOUR DE RUPTURE
O.N.G.



Mbour / SENEGAL

Siège social :
100 Domaine de Villiers
91 210 DRAVEIL

SOMMAIRE

Introduction

I - Présentation de l'association

Bureau - Association

Situation géographique

Historique

Spécificités de Vivre Ensemble Madésahel

II - Le lieu d'accueil

Description architecturale

III - Projet éducatif

Les objectifs

Public

Capacité d'accueil

Provenance

Durée du séjour

Modalités d'admission

Le retour

Relations avec le service référent

Relations avec la famille

Scolarité, formation, orientation

Argent de poche et de vêture

Le respect du règlement, les sanctions éducatives

Argent de poche et de vêture

IV - Les supports pédagogiques

Les chantiers humanitaires

La pouponnière

V - évaluation et place de l'utilisateur

Evaluation

Forme de participation

Prévention de la maltraitance

VI - l'équipe d'encadrement

L'équipe

Organisation des permanents

Organigramme

Introduction

Vivre Ensemble existe dans la Sarthe depuis 1992, et a créé un lieu pour les séjours de rupture au Sénégal en 2001.

Dans un objectif de mise en conformité avec la loi, nous prévoyons, d'une part, de scinder les deux lieux de vie, et d'autre part de réduire de façon substantielle notre effectif d'accueillis.

Ces changements seront effectués au cours de cette année 2006, qui sera donc une année de transition.

Deux associations indépendantes sont créées, dans la Sarthe et l'Essonne gérant chacune leur lieu de vie de façon indépendante

Le présent dossier porte donc sur la présentation de Vivre Ensemble Madésahel, en vue de son passage en CROSMS, dans ce qui serait sa nouvelle formule à partir de Janvier 2007.

« Vivre Ensemble Madésahel » sera enregistrée en Préfecture en Juin 2006.

En revanche, les éléments analytiques, et notamment financiers, font référence aux deux projets pour les années passées en indiquant par pourcentage leur part respective.

L'appellation Vivre Ensemble rappelle le « vivre avec » qui caractérise les lieux de vie et répond aux principes éducatifs, que sont le partage de la vie quotidienne, l'accompagnement de proximité et surtout la permanence des repères.

I - Présentation de l'Association Vivre Ensemble Madrasah

Vivre Ensemble Madrasah est une structure intermédiaire, ou « lieu de vie et d'accueil », organisant des "séjours de rupture" établie à Mbour, au Sénégal.

Les lieux de Vie offrent des possibilités d'accueil différentes de celles offertes par les structures institutionnelles. Si on retrouve parmi eux quelques points communs (vie partagée avec les jeunes notamment), chacun d'entre eux a sa spécificité.

On peut distinguer Vivre Ensemble Madrasah par les points suivants :

- séjour se voulant à la fois contenant et fortement valorisant
- Le support éducatif très au centre du projet est la solidarité, et l'aide humanitaire dont une pouponnière
- le sport, d'une manière générale est pratiqué avec l'encadrement quasi quotidiennement
- l'accueil est très individualisé : suivi ou de rattrapage scolaire adaptés au niveau, stages surveillés en fin de séjour...
- écoute, temps de paroles, chaque quinzaine par le pédopsychiatre le Dr Lamine Diouf qui vient sur le centre, et présence d'une psychomotricienne à temps plein
- Possibilité exceptionnelle de bénéficier d'une prolongation de séjour en famille d'accueil.

Chacun de ces points sera détaillé dans ce dossier.

N° SIRET : 391 338 555 11117

CODE APE : 913 EO

Présidente : Marie Madeleine Charbonnier - Directrice AVVEJ

Trésorière : Béatrice Ré - secrétaire de Direction

Secrétaire : Emmanuel Guerrin - Directeur de soin

Une vingtaine de membres associés comprenant des médecins, des éducateurs spécialisés (voir annexes).

Directrice : Michèle Buron-Millet : de formation infirmière, à l'origine de la création du projet, Direction du projet sur place au Sénégal.

Directeur : Grégoire Millet : de formation Ecole de Commerce - VAE Caferuis initialisée - Promotion et administration du projet en France

Siège social en France : 100 Domaine de Villiers - 91 210 - DRAVEIL

Situation



Le séjour de rupture "Vivre Ensemble Madésahel" se trouve sur la Petite Côte, à Mbour, à 90 kilomètres environ au sud de Dakar, et à 2,5 km du centre ville. Cette situation géographique permet de bénéficier des différentes infrastructures locales (commerces, hôpitaux, médecins, administrations, poste, écoles et lieux de stages éventuels).

L'historique

Mme Michèle BURON-MILLET, infirmière diplômée d'état, est à l'origine de la création du lieu.

Sous le statut de « famille d'accueil spécialisée », elle a d'abord travaillé pour

l'hôpital spécialisé Barthélemy Durand dans l'Essonne, pendant une quinzaine d'année.

Souhaitant continuer à officialiser et valoriser son action auprès des mineurs, la création d'un lieu de vie lui paraissait être la meilleure voie ; elle créa ainsi l'Association Vivre Ensemble, à Changé en 1992 dans la Sarthe. Utilisant les contacts et relations de confiance qu'elle continuait d'entretenir, d'autres jeunes lui ont été confiés. Elle s'entoura alors de permanents, de personnes d'entretien, et d'une secrétaire comptable pour la création de la structure d'origine, le lieu de vie à Changé (Sarthe).

Le travail d'accueil, au départ avec Paris, s'est diversifié aussi avec d'autres départements, tels que le Calvados (14), l'Eure-et-Loir (28), le Maine et Loire (49), le Loire Atlantique (44), les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93), le Val d'Oise (95), les Yvelines (78).

Il s'est appuyé sur la valorisation, la communication, l'accès à l'autonomie, le respect des autres, du cadre, du règlement, des lois, et utilise différents supports tel que le cheval, les sports, les animaux, et les activités socio-culturelles.

En 2001 Grégoire Millet a démissionné de la Présidence de l'Association pour en devenir salarié Directeur. Mme Charbonnier, Directrice à l'AVVEJ est devenue la Présidente.

Constatant les limites du travail auprès d'une certaine partie des jeunes, trop mobiles, trop "fuyants" pour s'investir dans des relations constructives, la création du **séjour de rupture** s'est profilée comme solution éventuelle à ces problématiques spécifiques. Et le centre "Vivre Ensemble Madésahel" a vu le jour début janvier 2001.

Quelques dates :

2001 : ouverture du séjour de rupture Vivre Ensemble Madésahel au Sénégal

2002 : création et intégration d'une pouponnière au projet éducatif, en collaboration avec les autorités locales sénégalaises.

2005 : Vivre Ensemble Madesahel acquiert le statut d'O.N.G. au Sénégal, et de tuteur judiciaire au titre de l'éducation surveillée sénégalaise.

2006 : création de deux associations pour dissocier les deux lieux ; mise en conformité de présentation de Vivre Ensemble Madesahel et présentation du dossier pour instruction dans l'Essonne.

Depuis maintenant trois ans, les responsables de Vivre Ensemble participent aux réflexions qui sont menées quand à l'avenir et à **la place des lieux de vie**.

→ participation à la création de la **Fédération** des lieux de Vie, membre de son Conseil d'administration.

→ représentant des lieux au sein du **groupe de travail à la DGAS** sur la question des lieux de Vie (présence de représentants des Conseils Généraux, et de la DPJJ).

L'objectif est de rentrer dans une forme de « professionnalisation » (formation, statuts des permanents, contrôle, rapprochement avec le département d'implantation), et de donner un cadre légal qui était jusqu'à maintenant resté flou. Les lieux gardent cependant leur spécificité : caractère familial, capacité réduite, souplesse, organisation du « Vivre avec », et non attachement au schéma départemental.

→ présence actuelle dans le groupe de travail à la DGAS sur la question des **séjours à l'étranger**

Dans la même optique, réflexion sur le cadre dans lequel peuvent se positionner les lieux proposant des séjours à l'étranger, définition de règles de fonctionnement minimales et spécifiques notamment au regard des risques encourus. Il fait suite à la préconisation du rapport IGAS sur ce type de séjours, qui recommande l'établissement d'une charte de « bon fonctionnement ».

II - Le lieu d'accueil

description architecturale

Le centre (2 ha) se compose de plusieurs bâtiments (cases) dispersés sur le terrain :

- les cases individuelles des jeunes
- les cases des éducateurs et moniteurs qui se situent autour des cases des jeunes, pour leur permettre une vigilance quasi permanente
- une très grande "case à palabres" (préau rond) qui permet d'organiser des réunions régulières avec les jeunes, des activités (scolaires et manuelles, jeux, veillées).
- un réfectoire (préau), une cuisine,
- un bureau central (coordinateur).
- une case logement / bureau pour la direction, avec patio et salle de réunion ;
- un bureau pour la psychomotricienne,
- un bâtiment pour la pouponnière, avec une infirmerie et le bureau de l'assistant social.
- une maison pour le gardien et une autre petite case à palabres (dite case des lions) pour patienter, discuter.....

Un terrain de basket et une petite piscine close (aux nouvelles normes : novembre 2005) sont en projet.

Des réserves et un grand enclos avec des chèvres et trois chevaux que l'on

attelle aux charrettes du centre, pour les déplacements vers les chantiers humanitaires de proximité.

Une chambre de jeune, c'est :

Une case ronde et isolée ou une chambre individuelle, entre 12 et 16 m² de superficie, avec une salle de bain privative (douche, toilettes, lavabo).

Un ameublement simple composé de lit, étagères, table et tabouret, tapis de sol, matériel de ménage et bac à linge.

Draps, couvertures, serviettes de toilette et moustiquaire sont fournis à l'arrivée.

Les cases présentent à la fois une forme de rusticité, s'inspirant des cases traditionnelles (banco, toit de chaume), mais également un minimum de confort (sol carrelé, eau courante, toilettes et douches individuelles)...

III - Projet éducatif

Les objectifs

finalité

La finalité de notre action est d'aider le jeune à se réadapter (voire à s'adapter) à la vie en société, ainsi à pouvoir réinvestir des relations saines, à se revaloriser et à prendre conscience de ses potentialités. Ceci afin qu'il puisse accepter l'autorité, renoncer aux conduites addictives, se projeter et construire son avenir.

Objectif... au retour

La totalité des jeunes vont mieux après quelques mois passés sur place ; cela n'est bien sûr pas suffisant. L'objectif principal reste le retour en France.

Nous aidons le jeune à se projeter dans sa vie de France et à se prémunir (psychologiquement, scolairement, affectivement et rationnellement) pour affronter à nouveau celle-ci.

Quoi qu'il en soit, la situation de rupture en elle-même, ne permet un travail que de relative courte durée sur la vie de nos interlocuteurs, et il ne peut être qu'une "prise d'élan", que l'enclenchement d'une démarche à poursuivre au retour.

Nous sommes attachés à quatre axes essentiels qui concernent :

Le suivi individualisé

la référence éducative, le projet personnel, les rapports d'évolution et notes de situation, les synthèses, le maintien d'un investissement et d'une valorisation scolaire...

L'accompagnement thérapeutique

pour les jeunes et le personnel d'encadrement, l'emploi en vacation :

- d'un pédopsychiatre, pour des consultations bimensuelles obligatoires, un suivi thérapeutique facultatif, et un travail de reprise auprès de l'équipe.
- d'une psychomotricienne lorsqu'un suivi est indiqué, en référence au médecin.

La mise en place d'un cadre sécurisant :

Tous les déplacements sont accompagnés. Le nombre important des permanents, l'emploi de veilleurs de nuit, fait que les adolescents, même lors des pauses ou des sorties, sont toujours sous le regard et la surveillance des adultes. C'est un cadre à la fois très présent mais peu oppressant du fait des conditions particulières du pays qui rendent la présence de l'adulte, rassurante.

L'accès à la responsabilisation :

Le travail mené avec chaque jeune vise à une prise de conscience des actes posés, et de leurs conséquences, dans un premier temps. On essaie peu à peu de les amener à un engagement, à une implication personnelle qui les incitera à être responsables. C'est notamment avec leurs propres initiatives de projets solidaires, qu'ils peuvent le réaliser.

Le principe : pause - protection - projet.

Les jeunes ont le droit de s'ennuyer, de déprimer, de se poser... Mais ils le font sous la protection des adultes qui vont les empêcher de se procurer quelque produit que ce soit, et de rentrer dans les dérives de l'ennui.

Les éducateurs vont les écouter et veiller à leur sécurité même lors de leurs excès (de violence, de souffrance, d'auto agression). Ils vont les accompagner par leur écoute et leur patience culturelle... mais aussi les accompagner physiquement lors des sanctions (marches, séjours au village)

Le jeune va ensuite pouvoir se projeter, réfléchir à un projet de vie, et à ce moment-là pourra effectuer des stages valorisants auprès d'employeurs de confiance ; toujours avec l'accompagnement des éducateurs. (voir chapitre respect du règlement intérieur).

Le public

- mixte
- 13 à 18 ans
- majeurs de moins de 21 ans, de façon exceptionnelle

L'équipe française sur place (deux personnes dont la Directrice), et sénégalaise (2 responsables, 6 éducateurs et 22 aide-éducateurs) est dimensionnée en fonction des difficultés inhérentes au séjour de rupture, et à l'état de crise pouvant être provoqué par la rupture elle-même.

La capacité d'accueil

La capacité d'accueil du centre Vivre Ensemble Madesahel est limitée à **10 accueillis**.

Provenance

Un partenariat privilégié sera mis en place avec l'Essonne, notre département d'implantation.

Durée du séjour

Après une première expérience où la durée du séjour a été de trois mois puis de six mois, avec le recul, et le suivi des résultats obtenus au retour à court et moyen terme, l'équipe éducative a fixé la durée du séjour à **neuf mois**. Les arrivées, sont échelonnées et dépendent des places disponibles.

Les neuf mois de rupture, outre le fait qu'ils ont une valeur symbolique pour tout un chacun, ne sont pas superflus pour réaliser le cheminement que les jeunes accomplissent pendant leur séjour. L'entrée dans le "vif" du travail prend pour certains jeunes de longs mois, et il est nécessaire d'arriver à cette sorte de "renoncement" qu'ils peuvent éprouver face à la loi. Un séjour plus court, compte tenu de la rigueur du cadre, amène les jeunes à s'armer de patience en attendant la fin, pour retrouver leurs vieilles conduites dès leur retour en France.

Globalement, le séjour se déroule sur **deux phases** importantes de durées variables :

→ Dans un premier temps, le jeune va généralement tester les limites du cadre, jusqu'à arriver au constat que ce dernier résiste et que ses entorses ne sont préjudiciables que pour lui.

Durant cette phase, les jeunes travaillent plutôt sur des **chantiers collectifs**

avec l'ensemble de l'équipe.

Passée cette étape, certains d'entre eux vont déprimer devant ce constat avant de passer au dernier temps de projection dans l'avenir et de mise à profit active de leur séjour.

→ les jeunes commencent alors à vraiment s'approprier le travail et à devenir coopérants, à accepter les remises en questions et les compromis. C'est sur cette période que le jeune va appuyer sa "reconstruction", et pouvoir s'investir notamment dans **des stages à l'extérieur ou à la pouponnière**, sitôt qu'il en mesure la portée.

Cette période est souvent déclenchée par l'attente du passage des éducateurs français, "électrochoc" dans la réalité du jeune.

deuxième séjour en famille d'accueil

La prise en charge d'un jeune, peut, exceptionnellement être prolongée au delà des neuf mois initialement prévus dans des contextes bien spécifiques :

- demande expresse d'un juge des enfants ou d'un service devant des difficultés persistantes du jeune lui-même ou des conditions de son retour.
- évolution d'un jeune jugée insuffisante par l'ensemble de l'équipe (et en collaboration avec la France) pour envisager un retour positif.
- jeune exposé à l'oisiveté dans l'attente d'une re-scolarisation ou d'une formation trop distante avec sa date de retour, lorsque ses conditions d'accueil ne sont pas assez sécurisantes.

Les jeunes accueillis pour une deuxième période, accèdent alors à une plus grande autonomie en allant vivre en famille d'accueil. Celles-ci sont recrutées parmi les familles du personnel d'encadrement ayant un minimum de **deux ans d'ancienneté**, ce qui nous permet d'avoir davantage de garanties concernant le mode de vie et la moralité des familles en question.

Les jeunes sont alors conviés au centre pour des évènements exceptionnels (départs, anniversaires...) pour des rendez-vous éducatifs, et pour les visites du pédopsychiatre

Modalités d'admission

Les demandes sont étudiées par l'équipe de l'association et sous l'autorité de la Direction :

Dans tous les cas l'adhésion du jeune au projet et l'accord parental doivent être obtenus.

En fonction :

- des places disponibles
- du profil du jeune
- du groupe existant

Critères d'admission :

Peuvent être accueillis les adolescents refusant ailleurs toute remise en questions, dans la fuite en avant et se mettant en danger par leurs conduites sexuelles, addictives, et antisociales. Sont concernés aussi les adolescents se mettant en retrait dans une inertie, une démobilité et démotivation totale, abandonnant toute activité scolaire, sociale et de loisir.

Plus précisément, on peut retenir un certain nombre de situations pour lesquelles le cadre du séjour s'avère profitable :

- **situations de "rebonds" d'adoption**, où le jeune à l'adolescence remet en cause et malmène ses parents adoptants, et son milieu d'adoption. Le contact avec les bébés de la pouponnière (et leur milieu d'origine), la rencontre avec les populations démunies peuvent lui permettre de reprendre contact avec sa propre histoire, sous un angle porteur d'éléments de compréhension.
- **les jeunes sujets aux conduites addictives** (sans états de manque physiologique nécessitant un traitement substitutif précédant le travail éducatif) ;
- **jeunes dans la toute-puissance**, dans les passages à l'acte hors-la-loi et/ou violents ;
- **jeunes filles en difficultés** pour faire respecter leurs limites dans les comportements sexuels, jeunes filles qui s'exposent à ces dangers.

Critères de réserve :

Si nous émettons des réserves concernant certaines situations, c'est que nous

gardons d'importantes inquiétudes au retour de certains jeunes dont le profil est caractéristique.

- **Jeunes présentant un terrain dépressif important** : ces jeunes n'auront pas nécessairement de difficulté à s'adapter lors de leur séjour, et au contraire ils vont énormément en profiter pour se "ressourcer" affectivement, mais leur pesant vécu du vide et de l'abandon les menace lorsqu'ils retournent en France et se retrouvent plus ou moins seuls (toujours plus seuls qu'à Vivre Ensemble !), et que ces vécus sont réactivés.

- **Jeunes présentant des troubles de la personnalité de type psychotique** (et plutôt anciens) : si ces jeunes peuvent être accueillis dans le cadre du séjour de rupture, si un travail éducatif peut être engagé avec eux pour mettre en place un certain nombre de repères et de limites, il n'en demeure pas moins que la "brièveté" du séjour (relativement à la prégnance de leur pathologie) ne représente qu'une mince partie du travail, Nous ne pouvons pas pour ce type de profil avoir les mêmes objectifs.

Ce sont souvent eux qui occasionnent des prolongements de séjour compte tenu de leur lente évolution, mais jusqu'à quand ?

En outre, les acquis difficilement obtenus lors du séjour sont menacés par la nouvelle perte de repères occasionnée par le retour en France.

Ces jeunes dont les repères sont si fragiles ont-ils réel bénéfice à être autant de fois bouleversés ?

Ces situations doivent faire l'objet d'une étude bien pesée des bénéfices envisageables, en fonction notamment des conditions d'accueil lors du retour (situation familiale). Plus que les autres encore, elles doivent faire l'objet d'un accompagnement renforcé lors de ce retour, le but n'étant pas de maintenir ces jeunes indéfiniment au Sénégal.

Critères de refus :

- Ne peuvent pas être accueillis les jeunes ayant des problèmes de santé connus (notamment allergies alimentaires), et tout autre trouble rendant le séjour prolongé en Afrique périlleux, ou mettant le jeune dans des conditions différentes du reste du groupe notamment vis à vis du travail et des sanctions (marches), et plus secondairement du sport.

N.B. Lorsque les problèmes de santé du jeune ne sont pas incompatibles avec le séjour, il est toutefois nécessaire à l'équipe éducative d'être en possession des informations concernant les risques exacts existant pour le jeune, ceci pour des raisons de sécurité évidentes, mais aussi pour des raisons éducatives (afin d'éviter que le jeune soit tout-puissant avec son information médicale

incertaine).

La direction du lieu de vie se réserve la possibilité d'examiner chaque demande pour envisager une admission ne mettant pas en danger le groupe existant.

Préparation, départ, arrivée

avant séjour

Compte tenu du caractère cadrant du séjour et d'une équipe dimensionnée pour s'adapter aux différents profils des jeunes, nous ne souhaitons pas effectuer une longue préparation, ni de travail de test du futur de l'accueilli.

Une rencontre avec le jeune reste possible mais non obligatoire.

L'échange sur l'opportunité du placement se fait donc principalement avec les services sociaux responsables.

Le jeune doit en revanche et bien sur être au courant et accepter notre fonctionnement ; il doit connaître les notre projet, notamment dans son aspects cadrant et valorisant, et notre travail d'aide humanitaire.

Une mise à niveau des vaccins (typhoïde, diphtérie, tétanos, polio, hépatite B) est préconisée avant le départ - elles peuvent exceptionnellement être faites sur place. Le vaccin de la fièvre jaune est obligatoire.

Une visite médicale préalable est à effectuer (voir « suivi santé et prévention des risques »)

Il est demandé une autorisation parentale (voir en annexe). Un passeport est également nécessaire délivrant automatiquement un visa de 3 mois que nous nous chargeons de faire prolonger directement au ministère de l'intérieur.

départ

Un membre de l'équipe en France se trouve toujours à l'aéroport pour rassurer, répondre aux dernières questions, et aider le jeune à embarquer.

Vivre Ensemble peut mettre à disposition un accompagnateur pour le voyage en avion à la charge des services placeurs.

arrivée

L'équipe accueille le jeune à l'aéroport et l'emmène jusqu'au centre.

Tout jeune arrivant au centre est fouillé physiquement ainsi que ses bagages.

Cette démarche, même si elle n'est agréable pour personne tant elle est intrusive, permet néanmoins d'éviter que le jeune, dès son arrivée, soit en possession de drogue, alcool, ou d'objets dangereux.

Les médicaments personnels et le carnet de santé sont remis à l'infirmière, le téléphone portable, le passeport, la pièce d'identité et les dossiers administratifs au Coordinateur.

Chaque jeune doit prendre connaissance du règlement intérieur, le signer, et le respecter.

Une fiche d'accueil est établie dans les 48h qui suivent son arrivée.

Un contrat de séjour sera également établi en accord avec les usagers.

A son arrivée, les différentes pièces du dossier du jeune sont donc :

- un passeport
- une convention de placement
- une fiche d'accueil
- le contrat de séjour
- une fiche santé et carnet de vaccination
- une autorisation de soins, d'opérer, de pratiquer des activités sportives, signées du représentant légal

(voir annexe sur principes de gestion des dossiers).

Le retour

Selon les termes du "contrat" relatif au séjour de rupture, le retour en France est prévu pour tous à la fin des neuf mois.

Une étape

Le séjour de rupture se veut être une étape, si possible fructueuse, dans la vie du jeune confié. Mais comme toute étape, ce doit être une **transition** vers autre chose. Cette autre chose, c'est le jeune qui va l'élaborer au fil de son séjour en fonction des compétences et des appétences qu'il va se découvrir ou

s'avouer enfin.

L'équipe de Vivre Ensemble Madesahel est là pour accompagner le jeune dans l'appropriation de sa "découverte", de ses projections dans l'avenir, et dans l'appropriation des moyens à mettre en oeuvre pour les réaliser (moyens relationnels, scolaires, pré-professionnels, autonomie, confiance en soi).

Mise à l'épreuve

Le ou les stages que le jeune pourra réaliser lui permettront de mettre à l'épreuve ses aspirations et ses orientations professionnelles, tout autant que sa gestion des "tentations" de l'extérieur, ses aptitudes à respecter un cadre professionnel de façon plus autonome.

Les liens que le jeune aura avec son service référent sont là pour l'aider à mettre en oeuvre les projets qui en découlent.

Toutefois, comme son nom l'indique, la préparation du retour ne fait pas sa réalisation, et ce n'est qu'une fois en France, qu'accompagné par ses services référents, et sa famille lorsqu'elle peut remplir ce rôle, le jeune pourra donner vie à son projet et en faire une réalité.

Les expériences de Vivre Ensemble Madesahel amènent le jeune à des vécus de REALISATION, passage à la réalité, mais cette démarche a besoin d'être soutenue.

La visite de l'éducateur référent

Pour ce, nous convions les éducateurs français à venir voir sur place les évolutions réelles de leurs jeunes, et à évaluer avec eux le contenu, la "réalisabilité", l'enracinement de leur projet ; éventuellement aussi, l'adapter aux réalités sociales, familiales et juridiques du jeune dont nous n'avons pas forcément les données au Sénégal. Cette visite est souvent le déclencheur d'une phase de construction active où entre le jeune.

Pour faciliter la mise en oeuvre des projets et l'implication du jeune, les appels téléphoniques aux référents ne sont plus comptés lors des trois derniers mois.

Le suivi et le soutien après le séjour

Neuf mois passés dans ses conditions au Sénégal créent des liens affectifs forts avec l'encadrement ou les responsables.

Nous nous sommes aperçus que dans certains cas, la possibilité de créer une prolongation de ces liens et un soutien après séjour, même léger, permettait d'ancrer les jeunes dans leur logique de changement et de progrès.

Quelques jours avant le départ, nous ouvrons une boîte e-mail pour chaque jeune, afin d'avoir les moyens de prendre de ses nouvelles, et de manifester

notre préoccupation pour lui et notre soutien.

Le jeune peut repartir avec l'assurance que nous gardons une disponibilité et des pensées pour lui, que la porte de la structure française de Changé (Sarthe) sera aussi ouverte pour d'éventuels week-ends ou visites.

Dans le même esprit et pour valoriser les réussites à venir nous avons pour projet de créer sur le site internet un forum des « anciens », où chacun pourra donner de ses nouvelles.

A la veille du départ, l'association organise une fête d'au-revoir où chacun pourra exprimer ses souhaits, encouragements, et autres marques d'affection devant l'assemblée des personnes (nous sommes au Sénégal !). Le départ est marqué alors par des danses et des chants, des boissons, et un petit cadeau à emmener parmi ses multiples souvenirs !.

Les relations avec le service référent :

Les jeunes sont accompagnés chaque début de mois pour appeler au téléphone leur famille et leur éducateur français, inspecteur, voire juge...

Bien que conscients des difficultés d'organisation qu'elle peuvent provoquer, nous accordons une très grande importance aux visites sur place des éducateurs référents pour tout ce qu'elles sont susceptibles d'apporter :

- soutien au jeune
- étayage du travail
- évaluation à la mi-parcours
- transmission - témoignage pour la partie française
- facilitation des échanges - préparation des relations du retour
- recours pour le jeune : des plages sont organisées pour qu'il soit seul avec son éducateur (restaurant, sorties...)...

Les permanents rédigent un rapport concernant le jeune chaque trimestre.. Et si un évènement important se produit, l'équipe en avise spontanément le service référent (d'où la nécessité pour nous d'être en possession des numéros d'urgence).

Les responsables se déplacent pour rencontrer en France les référents des accueillis (éducateurs, inspecteurs, juges...), afin de faire un point régulier sur la situation. Ils assistent aux audiences et aux synthèses à la demande des services placeurs.

Les Responsables en France et au Sénégal sont joignables en permanence par téléphone ou e-mail

Les relations avec la famille :

Dans la logique d'une vraie rupture nous limitons les appels téléphoniques à la famille à un par mois. En revanche ils peuvent envoyer / recevoir du courrier de façon illimitée ou recevoir des colis, qui seront au préalable fouillés pour prévenir toute transmission de produits illicites.

Les lettres reçues sont ouvertes par le jeune lui-même en présence d'un éducateur pour les mêmes raisons.

En revanche, les visites des familles sont interdites pour préserver le travail de la rupture. La prise de nouvelles à l'initiative des parents doit transiter par le service référent, ou par la direction de Vivre Ensemble Madésahel, en France. Les contacts directs du jeune se limitent donc à l'appel mensuel.

En cas de besoin, et notamment lors de la préparation du retour, en prévision d'audiences / jugements, les contacts sont facilités.

Les responsables en France et sur place, sont joignables en permanence par téléphone par les familles ou les travailleurs sociaux.

Scolarité/Formation :

Les jeunes suivent des cours de renforcement en fonction de leur dernière classe, de leur niveau, dispensés par des membres de l'équipe éducative ou par des professeurs vacataires.

Au cours du séjour et toujours selon l'adaptation de leurs comportements, les jeunes pourront réaliser leur stage obligatoire à la pouponnière, puis s'inscrire dans des stages de pré-orientation ou d'apprentissage à l'extérieur du centre.

Ces conditions permettent de mettre les jeunes à l'épreuve de la vie sociale et de les amener à reprendre confiance dans leur liberté et dans leur autonomie, même si dans ce cadre elles sont relatives parce que tous les déplacements sont encadrés, ne les laissant ainsi jamais complètement seuls dans la ville.

Les éducateurs référents du jeune rencontrent fréquemment les professeurs

ou maîtres de stage afin de faire un point sur la situation.

Les stages des jeunes à l'extérieur, s'ils peuvent être mis en place, représentent un très bon support d'observation pour mesurer la "solidité" que le jeune aura pu acquérir, la capacité qu'il aura à écarter ses "faiblesses" habituelles (drogues et alcool principalement).

Argent de poche, vêtue :

L'argent de poche, fixé à 3 000 F CFA hebdomadaires (environ 4,5 Euros : somme raisonnable pour le coût de la vie locale) est distribué le week-end. A cet effet un cahier de reçu existe où le jeune contresigne le montant de la somme perçue et la date. La somme peut être affectée par des sanctions éventuelles que le jeune aura pu avoir au cours de la semaine.

Le reliquat de la somme officielle attribuée à l'argent de poche, est reversé au jeune dans son argent de fin de séjour, en CFA au Sénégal, ou en Euros en France (selon son choix) sous forme de pécule, pour éventuellement se procurer des souvenirs...

Pour la vêtue, effectuée tous les mois, chaque jeune dispose d'une somme de 10000 CFA (environ 15 Euros).

Elle se fait en présence d'un moniteur-éducateur qui accompagne le jeune dans les négociations de prix (apanage culturel africain) et veille aux choix vestimentaires.

application du règlement intérieur et sanctions éducatives

L'application du règlement intérieur est l'élément fondamental du fonctionnement de Vivre Ensemble Madesahel.

Le séjour de rupture, au même titre que la société à son échelle normale, suppose que l'on respecte la loi et que l'on soit responsable de ses actes devant elle.

La situation au Sénégal aide à la mise en place et à l'acceptation des règles de bases, puisque, fondamentalement, la société sénégalaise est basée sur le respect des autres et plus particulièrement des anciens. Une insulte au

Sénégal peut avoir une portée bien plus grave qu'en France : traiter, par exemple, quelqu'un de voleur est extrêmement humiliant pour les sénégalais.

Le règlement intérieur comprend des principes de vie collective évidents, pétrie de respect des autres et de soi, respect du matériel, respect du cadre spatio-temporel des activités, respect de la sécurité des autres, armes interdites, produits stupéfiants et alcool interdits, relations sexuelles interdites.

Ces règles permettent de protéger un cadre de vie à peu près harmonieux, et aussi de protéger les plus faibles contre des influences néfastes.

Les jeunes qui sont orientés vers nous pour réaliser cette rupture sont très souvent concernés par ce problème du respect de la loi, et ils banalisent son non-respect. Ils ont également recours aux insultes dès qu'ils se sentent dépassés. Cette forme de marginalité peut être source de rejet dans les sociétés (et notamment dans celles qu'ils connaissent : l'école, le stage, le travail). C'est elle qui alourdit aussi en partie leur sentiment de culpabilité et de dévalorisation, et les plonge dans la spirale descendante. C'est alors la loi de la surenchère qui les pousse de plus en plus loin, identité du plus en plus "fort".

Nous souhaitons les amener à connaître une autre forme de dignité.

La porte de sortie peut alors être d'amener le jeune à respecter la loi en lui signifiant ses manquements, en reprenant ses transgressions avec lui de manières différentes selon la gravité de ses actes :

- verbalement pour des choses bénignes
- par des sanctions pour des actes plus graves.

Il est bien évident que les sanctions ne peuvent en aucune façon se manifester sous forme de sévices corporels quels qu'ils soient.

Les sanctions représentent, malheureusement, la clé de voûte du cheminement des jeunes. C'est par le biais des sanctions et du travail de parole important qui est fait autour, que les jeunes renoncent à leur fonctionnement, parce qu'ils n'ont plus le dernier mot. C'est à partir de ce renoncement que les jeunes entrent dans la reconstruction.

Les sanctions permettent aux jeunes :

- d'évaluer la gravité de leurs actes par quelque chose de très concret, un peu comme une échelle ;
- de payer leur "dette" (et donc de se décharger de leur culpabilité)

- dévalorisante),
- de réfléchir à leurs actes avant de les poser.

Elles s'échelonnent ainsi :

- retrait dans la chambre
- retrait partiel ou total d'argent de poche
- privation des activités de week-end

ou pour des actes plus graves :

- **marche** de 15 à 25km encadrée avec deux moniteurs
- **séjour au village** (environ 8 jours) avec deux moniteurs et visites d'un éducateur :

Ces deux dernières sanctions, à leur origine ont été pensées avec Le Docteur Birama Seck, premier pédopsychiatre à être intervenu dans la structure (et dans ses premières élaborations).

Ce séjour consiste à partager les conditions de vie des villageois avec les encadrants : travail au champs, levers couchers tôt, piler le mil pour les jeunes filles, logement sommaire etc..., un bilan de journée est effectué chaque soir.

Les villages choisis sont toujours les mêmes (villages des moniteurs). Si la vie rustique des villageois est réellement partagée, les conditions de sécurité minimale sont toujours vérifiées. (Possibilité de téléphone, présence de deux moniteurs ou couple moniteur / monitrice s'il s'agit d'une fille, pastilles désinfectante pour l'eau, visite sur place des éducateurs...)

Bien que redoutées par les jeunes, les expériences qu'ils y vivent sont souvent narrées comme positives et valorisantes, à l'image d'un parcours initiatique (notamment les retours de village)."

Elles obligent le jeune à réfléchir..

Elles l'amènent à une introspection souvent très fructueuse (même si elle est parfois douloureuse). De plus, le village comprend aussi toute une dimension humaine, valorisante par l'accueil des villageois, et significative de reconstruction et de participation, qui permet aux jeunes de transformer quelque chose de négatif d'eux-mêmes en expérience positive.

Chaque semaine, lors de la réunion de l'équipe éducative, les sanctions sont

reprises afin d'éviter les dérives auxquelles chacun est exposé en vivant en quasi permanence avec les jeunes. Ceci permet d'asseoir le sens du travail réalisé avec le groupe et avec chacun de ses individus, ceci permet aussi de travailler à la cohésion et à la cohérence de l'équipe.

récompenses

Les sanctions prennent d'autant plus de valeur que les efforts des jeunes sont aussi « sanctionnés » de récompenses en fonction de l'endurance qu'aura eue le jeune à garder le contrôle de lui-même, à mesurer ses paroles, à respecter son prochain tout simplement (et c'est un effort considérable pour certains !).

De la même façon, les « récompenses » adressées au jeune peuvent s'échelonner de :

- s'entendre mentionner « jeune de la semaine » en réunion hebdomadaire, soldé par une sortie au fast-food !
- aller à la piscine le dimanche en petit comité
- aller au « Kassoumaye » restaurant chic de Mbour, avec ses invités, lorsque le jeune a passé un mois sans sanction (Kassoumaye, nom prédestiné qui signifie *Es-tu en paix...salutation en Diola*).

Ce qui pourrait paraître très banal en France, où tout paraît simple, est apprécié au Sénégal à sa juste valeur ...

La dualité des sanctions positives et négatives permet aux jeunes de mesurer que le monde dans lequel ils vivent n'est pas si injuste, et qu'il vaut la peine d'y dépenser son énergie. Elle permet aux plus démunis psychiquement mesurer la "gravité" des actes qui jusque là ne représentaient rien de très concret pour eux.

III - Les supports pédagogiques

en premier niveau :

les chantiers humanitaires - la pouponnière

en deuxième niveau :

- le sport
- les activités créatives et pratiques artisanales locales
- la culture locale : fêtes traditionnelles, veillées contes ou veillées ethniques (le Sénégal compte une douzaine d'ethnies ayant chacune ses références culturelles), théâtralisation des cérémonies rituelles

Les chantiers humanitaires:

Les chantiers humanitaires, ou encore, chantiers sociaux sont issus des demandes de la population, formulées au service social de l'association géré par Mr SAGNA, assistant social responsable du volet social et de la pouponnière.

Après visite sur place d'une petite délégation composée de jeunes, d'un éducateur, de moniteurs, et de l'assistant social, ce sont les jeunes qui en tout premier lieu vont définir les besoins de la famille, en terme de construction ou de reconstruction, d'aménagements, d'assainissement.

Il est bon de prendre en compte que la vie des chantiers est la principale activité des jeunes à l'extérieur du camp (avec les sorties de week-end). C'est donc l'angle de vue privilégié qu'ils peuvent avoir sur le Sénégal (et que le Sénégal peut avoir sur eux).

Les jeunes sont donc impliqués dès les premiers instants de chaque projet. Ils sont confrontés à des situations sociales d'un grand dénuement, qu'ils mesurent eux-mêmes, et vont participer par leur travail à améliorer un tant soit peu ces conditions de vie humaine.

La relativisation inévitable que ces vies suscitent participe autant à leur

remise en question qu'à leur investissement.

Par ailleurs, et de façon plus pragmatique, les chantiers permettent aux jeunes d'être dans le **faire ensemble** : avec l'encadrement, partageant le travail avec rigueur mais aussi avec solidarité, avec une notion de relais. Ils permettent d'évacuer l'énergie qu'ils pouvaient mettre auparavant dans une hyperactivité, ou dans la violence, et de lui donner une orientation positive et productive (dépense couplée avec des après-midi plus calmes, où le jeune a le temps de se reposer, de penser, d'échanger, de s'ennuyer aussi).

Cette énergie va leur permettre d'éprouver leur capacité de travail, leur endurance, leur efficacité. Ils vont apprendre une gestuelle du travail, des techniques, "le coup de main".

De retour des chantiers, la fatigue et la saleté (poussière, boue, peinture...) vont être l'occasion de se "refaire une beauté", se faire propre et se restaurer (le corps et l'estomac). L'état du corps à ce moment permet de travailler beaucoup de choses de l'estime et de l'image de soi.

Face à la difficulté physique du travail manuel, certains jeunes vont réinvestir la situation scolaire et ses acquisitions, conscients de leur importance pour préparer un avenir moins pénible.

D'autres, au contraire très à l'aise dans ce genre de travaux, vont s'appuyer sur cette expérience pour identifier leur orientation professionnelle future.

Dans tous les cas, et quel que soit le plaisir éprouvé par chacun à la tâche, les jeunes sortent tous très gratifiés de LEURS réalisations. Le concret du travail permet aux jeunes, à cet âge où ils sont habités d'angoisses, de prendre confiance en eux et de se sentir utiles. Cette forme d'investissement peut être, malgré toutes leurs revendications, très rassurante pour eux.

La pouponnière :

La pouponnière permet avant tout d'apporter une aide concrète aux populations locales.

Elle a de plus pour double avantage :

- constituer un terrain de stage pour les jeunes construit autour d'une « vraie » aide humanitaire et donc d'une grande richesse humaine .
- apporter un « retour » au pays et faciliter également l'intégration de l'ensemble du projet. (statut d'ONG, parrainage du secrétaire de la Présidence de la République...).

La pouponnière, qui accueille soixante enfants, est le support important de Vivre Ensemble Madésahel. Chaque jeune la côtoie au quotidien parce ses locaux sont contigus avec ceux du séjour de rupture, et aussi par le biais d'un stage obligatoire en fin de séjour. Le jeune y est alors accompagné par un moniteur chaque matinée pendant au moins un mois.

S'il le souhaite, et s'il ne présente pas de risques particuliers, son stage de fin de séjour peut se dérouler intégralement à la pouponnière.

financement

La pouponnière et l'aide humanitaire d'une manière générale sont financées en parti par des dons extérieurs et en parti par le séjour de rupture (coût du support pédagogique proposé aux jeunes).

Dans le budget 2007, le coût du support pédagogique aide humanitaire, , représente environ 20% des dépenses totales.

Prévisions budget 2007:

Total des charges	714 334
aide humanitaire	198 327
dons	53 357

la pouponnière et les jeunes

La pouponnière, lieu d'accueil temporaire des nourrissons, confronte les jeunes à leur propre petite enfance, voire à leur propre histoire d'abandon officiel, pour ceux qui ont ensuite été adoptés, mais aussi abandon psychique pour ceux qui ne trouvent pas de place dans des familles trop perturbées.

C'est parfois pour le jeune l'occasion de voir qu'il vivait de bonnes choses en famille.

C'est souvent la possibilité de verbaliser beaucoup de vécus de la vie familiale, de ce qu'il en est rêvé, de ce qu'elle aurait pu être dans son pays de naissance...

La présence même de la pouponnière ouvre une brèche dans les pensées des jeunes. Et même pour ceux qui y entrent très rarement, c'est un espace de projections de tout ce que peut représenter le maternage et en soi la valeur du bébé lui-même, la capacité à s'en occuper. Autrement dit, une référence et une réflexion sur leur propre vie et sur les questions d'avenir qu'elle suscite.

Souvent, les jeunes en grande souffrance peuvent "rejeter" les bébés, parfois aussi ça peut être au départ leur seul point "d'ancrage". Quelquefois les jeunes filles en mal de maman fantasment de le devenir elles-mêmes (dans l'illusion de pouvoir s'en passer !), et cette épreuve (aussi bien du contact occasionnel que du stage) leur permet à la fois de mesurer, de manière pratique et réelle, ce que cela représente, mais aussi et surtout de manière fantasmatique, de se réconcilier avec leur bébé intérieur, d'en prendre soin, de le revaloriser, le temps de « devenir grandes » elles-mêmes. Cette démarche en soi peut s'avérer préventive des phénomènes de reproduction de la maltraitance si elle permet une expression des angoisses du jeune en relation avec les bébés.

Dans de rares cas, ce contact avec la pouponnière est difficile voire

impossible pour toute la violence qu'il peut renvoyer au jeune (cas de maltraitements en tous genres) dans les situations de maternage, de bain, de change...

Mais, de manière générale, ce contact obligatoire au moins le temps du stage, ramène le jeune à sa douceur, et lui démontre par là-même qu'il est aussi porteur de cette douceur, de patience, de compassion, même si ce qu'il vit en société lui renvoie le contraire.

C'est un cadre qui peut être très valorisant pour certains déjà familiers avec les bébés (petits frères et sœurs), et souvent protecteurs avec ces plus petits. Il démontre au jeune qu'il est digne de confiance et que nous lui accordons la nôtre.

Enfin la pouponnière nous amène de très nombreuses visites valorisantes pour les jeunes, dont certaines prestigieuses (télévision, grandes stars des lutteurs sénégalais (sport national), ministres... et attente de l'équipe de foot ou de l'épouse du Président).

Certains jeunes ont déjà fait des discours ! ou présenté leur activité sous forme de pièces de théâtre...

La place de la pouponnière dans le projet

Par ailleurs, la pouponnière est aussi une structure sociale qui favorise l'intégration de Vivre Ensemble dans le quartier, et dans la commune (auprès de la Préfecture, de la Mairie). Les projets sociaux qui y sont menés ont motivé l'attribution par la Mairie d'un hectare de terrain supplémentaire, pour que nous puissions mener à bien ces actions.

Elle permet bon nombre de partenariats notamment du fait des actions publiques de prévention, menées en collaboration éducatif/pouponnière et structures, associations extérieures (croix rouge, collectifs de femmes, animation, scouts...), de contacts avec les autorités du pays, le Consulat de France, A.E.M.O. et autres services judiciaires, sociaux sénégalais (par le biais de Mme Nancy GUEYE-NGOM).

Voir en annexe C : fonctionnement de la pouponnière

La pratique et l'initiation à différents sports

Le sport est abondamment pratiqué et encouragé par les moniteurs eux-mêmes pratiquants.

Les bienfaits d'une pratique physique et sportive sont d'ordre physiologique,

psychologique et sociologique.

Cela permet :

- de favoriser le développement psychomoteur de chaque individu.
- un dépassement de soi, d'essayer d'atteindre des objectifs fixés, s'y tenir, pour soi et pour l'équipe.
- d'évacuer un trop plein d'énergie (le stress...)
- d'accepter la frustration, l'échec.
- de se valoriser, de restaurer son image corporelle.
- d'apprendre à respecter des règles, les autres et soi-même.
- d'acquérir un esprit d'équipe, apprendre le partage, la cohésion, le soutien, l'entraide, la socialisation.
- de partager une activité et ainsi d'entretenir une relation privilégiée avec les accueillis.

Les Sports collectifs :

Régulièrement, l'association organise des tournois de football avec les équipes du quartier, ou encore avec les équipes de l'association (éducatif contre pouponnière, pouponnière contre cuisine, mariés contre célibataires !...)

L'esprit convivial de ces rencontres qui n'ont, le plus souvent, rien de très athlétique, amène les jeunes à participer dans le jeu et la bonne humeur, tout en étant invités à respecter les règles et à défendre leur équipe !

La diversité des personnes participant à ces tournois (jeunes, vieux, petits, grands, gros, maigres) dédramatise les enjeux sportifs et physiques de la rencontre et n'en font vraiment plus qu'un jeu.

Les Sports individuels :

Presque chaque jour, les jeunes partent s'entraîner avec l'équipe d'encadrement. Echauffements, course à pieds, étirements... ces temps consacrés au sport sont un travail de maintien de la forme.

Les jeux de lutte, et autres sports de combats encadrés par un des moniteurs-éducateurs karatéka, se pratiquent soit dans le cadre d'activités programmées, soit de façon plus informelle lorsque les jeunes en ont besoin et sont disposés à canaliser ainsi leur violence.

Occasionnellement, des programmations peuvent être faites (notamment en présence du Directeur), pour des initiations : plongée... Ces expériences sont des opportunités pour ces jeunes de se confronter à l'inconnu dans un cadre sécurisé (et souvent privilégié).

La Piscine :

Activité déjà très investie par les jeunes lors des sorties de week-end, nous projetons de construire au sein-même du camp une piscine.

Celle-ci permettra un abord de l'eau avec tous les avantages qu'elles peut présenter :

- détente et jeux,
- sport,
- approche de l'enveloppe et des limites corporelles, vertus apaisantes et structurantes pour la personnalité (cf : "Le Moi-Peau" de D.ANZIEU. éditions Dunod).

Globalement, l'eau permet quand elle est abordée avec douceur, d'améliorer la confiance en soi, le lâcher prise et un recentrage sur soi-même. Elle permet de réguler le tonus, et aussi de travailler la confiance en l'autre dans les jeux de portages notamment.

Terrain exceptionnel de réinvestissement corporel, l'eau est un outil privilégié pour travailler autour des problématiques liées à l'image de soi.

Le projet de piscine dans le centre est conforme aux normes de sécurité prévues par la loi de novembre 2001 en métropole. Il prévoit une profondeur n'excédant pas 1.60m de profondeur, ainsi que des barrières de protection pour les plus jeunes.

Son accès sera limité et accompagné par des moniteurs compétents.

Autres activités :

Les Sorties

Selon les comportements, et la stabilité du groupe, l'association organise régulièrement des sorties pédagogiques : visites historiques, culturelles, ou animalières dans le Sénégal. Celles-ci peuvent se dérouler sur une ou plusieurs journées en fonction de la destination.

De manière générale, ces sorties demandent à chacun une certaine maîtrise de soi, qui pour certains reste une épreuve difficile au long d'une journée ou de plusieurs jours.

Le voyage annuel :

Chaque année, l'association organise un voyage "lointain" pour une semaine environ. C'est alors l'occasion pour les jeunes de découvrir les vertus de la découverte de lieux et de gens complètement différents de leur quotidien.

Même si les conditions d'hébergement de ces sorties ne sont pas comparables avec celles du tourisme, et malgré le dépassement de soi que ces sorties requièrent, les jeunes en reviennent souvent émerveillés. Ils y éprouvent leur capacité à se nourrir intellectuellement de choses saines et belles, leur capacité à se ressourcer auprès de la nature.

Exemple parc du Niokolo-Koba, méharée en Mauritanie

IV - la place de l'utilisateur, l'évaluation

Evaluation

La loi 2002 accorde une grande importance à l'évaluation.

Il sera procédé à une évaluation interne tous les cinq ans (éventuellement assistée), et une évaluation externe tous les sept ans. Pour cette dernière, nous attendons la mise en place d'outils validés conformes à la loi, notamment l'organisation d'un Conseil National d'Evaluation.

L'évaluation interne aura pour but de tendre à une amélioration permanente de la qualité de nos services, de déceler et de parer à d'éventuels risques (maltraitance), ou des dysfonctionnements. Elle visera à réduire nos points faibles et à développer nos points forts.

Il s'agira d'une démarche collective et durable qui impliquera l'ensemble du personnel mais aussi, le bureau de l'association et les usagers.

Elle se réalisera sous la forme de réunions périodiques faites avec le prestataire sur les thèmes suivants :

- réflexion sur les réelles **attentes des usagers** et de leurs représentants (explicites et implicites)
- **qualité des services rendus** par rapport à ces attentes
- **écarts** entre la qualité attendue et la qualité délivrée
- détermination des **mesures à mettre en place** pour améliorer la qualité
- **moyens à engager** pour mettre en œuvre et suivre ces mesures.

L'évaluation impliquera la mise en œuvre d'une méthode non encore choisie qui devra permettre :

- de donner une dimension collective à cette étude (pas de jugements des individus)
- de repérer les objectifs et les moyens
- d'en identifier les effets (attendus ou non)

Les formes de participation des accueillis :

Les résidents participent à l'organisation de la vie quotidienne, des activités, et sont partie prenante de leur projet individuel. L'ensemble de l'équipe les invite à s'impliquer de manières variées, et notamment par le dialogue, à des niveaux différents se situant dans l'écoute, et dans la reprise.

Il est institué une série de rencontres parmi lesquelles nous pouvons citer les entretiens, les évaluations, et les programmations.

Les entretiens :

- **l'écoute** : cadre informel permettant à l'équipe de répondre favorablement au besoin du jeune de s'exprimer, se confier, dénoncer des dysfonctionnements ou tout simplement de se rassurer quant à la disponibilité de l'encadrement. Il peut se tenir dans un local ou en plein air, et survenir à l'initiative du jeune.

- **la reprise** : ce sont les écarts de comportements qui occasionnent ces rencontres dans un souci d'éviter les dérives, notamment lorsqu'elles sont répétitives. Elle permet de rappeler les règles, de faire mesurer par le jeune les dangers, et autres torts à l'encontre des autres.

- **l'entretien individuel**, lui, constitue un temps fort du séjour de rupture. Il reste un instrument d'évaluation du parcours graduel du jeune. Il permet à l'équipe de mesurer les acquis, les difficultés du jeune, pour mieux cerner les dysfonctionnements et les axes de travail. Cette évaluation nous permet d'aider davantage le jeune à porter son projet individuel.

Bimestriel, il intègre le rapport de situation ou de comportement du jeune. Souvent, les jeunes sortent de cette rencontre plus déterminés, plus rassurés, avec un nouvel élan.

- les **autres entretiens** sont ceux de la vie quotidienne dans les moments de pause, à l'heure du thé. Bien que moins formels, ils n'en sont pas moins porteurs d'idées.

Les réunions de programmation :

Elles revêtent au moins deux formes :

- moniteurs et jeunes dans une concertation
- équipe éducative

La première a lieu chaque lundi et permet aux jeunes et aux moniteurs de définir ensemble les activités de la semaine et leur contenu.

Elle permet leur diversification et assure la prise en compte des besoins

d'inclusion des jeunes, qui fait d'eux de vrais acteurs.

La deuxième regroupe, chaque fois que c'est nécessaire, l'équipe éducative pour apprécier certaines demandes formulées par les jeunes. Celles qui sont sélectionnées et validées font l'objet d'une programmation.

Les évaluations :

- Activités : évaluations concernant toutes les activités ayant fait l'objet de programmations.

- l'évaluation de la semaine avec les jeunes : chaque vendredi, en trois temps, les jeunes et l'équipe partagent les informations, chaque jeune apprécie le déroulement de sa semaine, puis ensemble ils font la programmation du week-end.

C'est un moment privilégié pour les jeunes pour mettre le doigt sur les difficultés relationnelles avec les membres de l'équipe, et en discuter. Cadre de négociation, médiation, valorisation aussi.

- les évaluations en cours de séjour au village : elle permettent à l'équipe déplacée au village (deux moniteur-éducateurs et ponctuellement dans le séjour un éducateur) de mesurer avec le jeune sanctionné la portée de ses actes ET le cheminement de sa réflexion. Elles permettent de réorienter le travail en fonction du profil d'évolution du jeune.

D'autres évaluations concernent essentiellement l'équipe et nous les évoquerons plus loin.

SUIVI MEDICAL ET PREVENTION DES RISQUES

Equipe et infrastructure

Nous bénéficions sur place de la présence 24h/24 de deux infirmières diplômées sénégalaises, en plus de la présence de la Directrice de formation infirmière également. Ce sont elles qui gèrent le dossier médical des jeunes ainsi que leurs éventuels traitements et soins, les jeunes ne détenant jamais de médicaments dans leur chambre.

Les jeunes peuvent également se rendre à tout moment à l'infirmerie intégrée au centre. Ils sont accompagnés sur place par un moniteur, afin d'éviter les vols de médicaments. Si la situation le nécessite, le jeune pourra être conduit

chez le pédiatre partenaire de Vivre Ensemble qui pourra lui-même juger de la nécessité de faire pratiquer d'autres examens. Le Docteur Adama Diop est présent sur place 2 jours par semaines au minimum.

En cas d'urgence il existe des cliniques privées à Thies, et maintenant des hôpitaux réputés et bien équipés sur Dakar.

Rapatriement

Des assurances rapatriement sanitaire sont systématiquement souscrites par Vivre Ensemble, auprès de la société AXA.

Paludisme

Tous les jeunes du séjour bénéficient d'un traitement de prophylaxie du paludisme, distribué individuellement deux fois par semaine. Des moustiquaires sont fournies aux jeunes.

Chaque jeune sur le point de repartir subit le test de la goutte épaisse de façon à voir s'il a été au contact avec le palu.

Visite préalable

Dans l'intérêt de chaque jeune, nous mettons en place une visite médicale préalable au départ au Sénégal, attestant de non contre-indication, ou le cas échéant, expliquant les problèmes spécifiques du jeune.

Le dossier qui accompagne le jeune doit être le plus précis possible afin d'être un réel partenaire du travail lorsque celui-ci a des problèmes (asthme, allergies, problèmes orthopédiques, troubles psychiatriques légers...).

Si le jeune est sous traitement prescrit par un médecin, les éducateurs doivent se renseigner sur la possibilité de s'approvisionner au Sénégal, ou sinon lui procurer trois mois du dit traitement et en informer les organisateurs.

S'il s'agit de médication lourde (camisole chimique) mise en lieu et place de l'éducatif (comportements violents), si cela est possible, et **en accord** avec le médecin prescripteur du service de psychiatrie en France, nous diminuons progressivement les traitements jusqu'à un éventuel arrêt, afin de laisser plus de place au travail éducatif, et libérer le jeune de cette dépendance.

Prévention de la maltraitance

La population accueillie est considérée comme vulnérable.

Les Responsables ont pour constante préoccupation de prévenir la maltraitance **sur** et **hors** du lieu.

Pour lutter contre les risques de maltraitance, quatre axes ont été choisis :

- **mobilisation du personnel**
- **liaisons avec les autres collectivités**
- **recours des usagers**
- **transparence - ouverture**

Mobilisation du personnel

- information sur les textes et circulaires à propos des risques de violence en institution en France

- amélioration de l'efficacité des signalements.
- évaluation pluridisciplinaire des situations des adolescents.
- prévention, repérage et traitement des violences.
- promotion d'une intervention précoce et renforcée des dispositifs de prévention.
- demande des certificats de bonne vie et moeurs (version locale du casier judiciaire).

- sensibilisation du personnel sur la nécessité d'une surveillance mutuelle de l'équipe ; exemple :

- éviter de se rendre seul dans la chambre d'un jeune.
- pas d'organisation de séjours ou de déplacement où un seul moniteur pourrait se retrouver seul avec un, ou un groupe d'accueillis, et cela quel que soit le niveau du moniteur.
- refus de cautionner les méfaits éventuels des collègues.
- sensibilisation des permanents sur une nécessaire ouverture du lieu et sur une **culture du contrôle**.

- **accueil permanent de stagiaires** - (éducateurs -de préférence en fin d'étude- assistants sociaux, infirmiers...). Tout en limitant leur responsabilité

pour ne pas multiplier les risques, ils constituent un signe d'ouverture, et sont dépositaires de parole à un niveau différent de celui des adultes en place. Ils participent aux réunions et sont encouragés à s'exprimer. Leur regard, extérieur, est valorisé.

- **visites régulières** - la pouponnière est fréquemment visitée, par des personnes extérieures (filtrées à l'entrée), qui ont une vue sur ce qui se passe dans le centre.

Liaisons, partenariats :

objectifs : travailler le plus possible en toute transparence, en faisant remonter les problèmes éventuels, et en ouvrant le lieu sur l'extérieur.

moyens : mise en place d'un réseau de partenaires avec des services de l'état, des collectivités, ou des associations ; il s'agit d'une part, de créer des lieux d'écoute pour les jeunes (si possible indépendants), et d'autre part, d'impliquer les équipes dans le tissu socio-éducatif local.

Les Services référents :

Nos partenaires principaux sont les responsables de la décision de placement des jeunes. Ils sont destinataires des rapports, informés en temps réels de l'évolution des situations, invités à venir sur place dans l'environnement des jeunes. Ces derniers peuvent également appeler leurs éducateurs, leurs numéros sont indiqués dans le contrat de séjour.

Partenaires publics et administrations au Sénégal:

- *Consulat de France, systématiquement informé de la présence de chaque jeune (voir en annexe lettre type) - ses représentants se sont déplacés au centre.*
- *Secrétaire de la Présidence de la République du Sénégal - parrain de la pouponnière, présent sur place plusieurs fois par an*
- *Ministères de l'Intérieur, de la Justice, autorisation d'exercer agrément du centre en tant que « tuteur judiciaire » - visites de contrôle régulières sur place - les demandes de prolongation de visa leur sont adressées.*
- *Ministère de la Famille, de la Femme, et du Développement social - agrément ONG*

- Mme Nancy Ngom, magistrat, Directrice de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale du Sénégal : *partenariat étroit, a donné une autorisation provisoire dès le début, réflexion sur la mise en place d'un protocole d'intégration au Sénégal.*
- Police et Gendarmerie de Mbour - *partenaires au niveau de la pouponnière (ils nous signalent les situations) ; pour le séjour de rupture, soutien en cas de difficulté, rapport à la loi pour les jeunes (risques pénaux importants liés à la consommation de drogue notamment), - travail humanitaire avec la maison d'arrêt, soutien des vieillards et des jeunes incarcérés. (Implication des jeunes du séjour de rupture).*
- Maire de la Commune de Mbour - *don du terrain communal à l'ONG.*
- Préfecture de Mbour- *premier soutien fort du projet depuis le départ M le Préfet nous invite à toutes les manifestations importantes de la mairie ou de la Préfecture.*
- Soins : Dr Adama Ahmady DIOP, pédiatre ; Dr Lamine DIOUF, pédopsychiatre, CHU Fann (Dakar), Dr CISSE et Dr KAMISSOGO, dentistes.
- Hôpitaux Régionaux de Thiès, de Kaolack, et de Fatick, Centre de Santé de Mbour, Centre des Grandes Endémies - *soins ou examens spécifiques - terrains de stages potentiels pour les jeunes*
- Tribunal pour enfants de Thiès, collaboration étroite avec Mr Seck responsable régional de l'AEMO (équivalent d'un regroupement PJJ-ASE)
- Tribunal Régional de Kaolack, Tribunal Régional et Départemental de Fatick : *ordonnances de placement pour les bébés*
- Inspection Jeunesse et Sport (CDEPS) - inspection régulière du centre.
- Sapeurs pompiers - collaboration au niveau de l'aide humanitaire -

Partenaires privés

- Monsieur Pathé DIA de l'Hôtel Teranga, ami et soutien de la Pouponnière - Saly -
- Happy Island partenaire et soutien matériel

- Monsieur Jean-Pierre SAEZ, Vice-Président de la région PACA - Maire de Venelles - venu plusieurs fois sur place - fort soutien
- Monsieur Mickaëlis - publiciste à l'origine d'annonces au bénéfice de la pouponnière en France
- Catherine de la Hougue - Juge pour enfants dans la Manche, soutien du projet (venue sur place)

Lieux de stages accueillant les jeunes :

- Complexe scolaire "Keur Madior", Jardin d'enfants « Tata Caro » (pré-scolaire)
- Ecole de coiffure "Maïté"
- Inspecteur Régional de l'Élevage de Thiès
- Docteur KAMISSOGO, dentiste,
- Boulangeries Yaru et Wazin
- Restaurant Chez Christophe... etc etc...

Ecoles, instituts de formation, lieux de provenances des stagiaires:

- I.F.S.I de Arras, *infirmiers*
- I.F.S.I du C.H.U. de Rennes *infirmiers*
- Centre Hospitalier Universitaire Pitié Salpêtrière *psychomotriciens*

Associations :

- Des Racines et des Hommes *éducateurs, bénévoles*
- Horizons Cosmopolites (Canada), *éducateurs, élèves en sciences politiques*
- ITS de Lyon et de Tours - *éducateurs spécialisés*
- O.N.G Avenir de l'Enfant (*Protection des enfants des rues*) : nous participons ensemble au comité de réflexion sur la lutte contre le tourisme sexuel qu'ils ont créé : "l'Observatoire" de Saly avec Mr Moussa Sow.
- AUDACE - journées de soutien à la pouponnière
- Fleur de Manioc - aide au Sénégal
- Association des femmes du Sine Saloum - médecins qui envoient de l'aide
- Association des femmes de la Sénélec - aide matérielle avec Mme la Ministre de la Femme et de la Famille

Recours

L'objectif est de favoriser la possibilité de parole du jeune en cas de maltraitance.

→ sensibiliser les jeunes sur l'importance de parler, de briser la loi du silence

rôle des soutiens psychologiques extérieurs, rôle des partenaires indépendants, des soutiens scolaires, des stagiaires, et de la visite des éducateurs français pour lesquels des moments isolés avec les jeunes sont aménagées.

→ jus de fruit offert chaque matin par la responsable aux jeunes, hors de la présence des éducateurs et moniteurs, offrant un espace de parole supplémentaire.

→ mise à disposition des jeunes d'un **médiateur** susceptible de recevoir leurs plaintes :

Ce dispositif conforme à la loi, nécessitera d'abord une information dudit médiateur. Les jeunes que nous accueillons, en proie à la frustration de leurs pulsions (d'habitude assouviés à tort et à travers), les amène à des plaintes distordant souvent très fort la réalité, et susceptibles de les mettre en position de victime, injustement, pour les supposés "bourreaux". Cette mission nécessite donc une certaine clairvoyance, et une connaissance du milieu d'accueil.

→ paragraphe dans le contrat de séjour sur la maltraitance (voir en annexes) et les numéros de téléphone des recours. (éducateurs référents, médecins...)

→ les jeunes peuvent écrire quand ils le désirent, nous leur fournissons des enveloppes timbrées, et ne lisons pas les courriers.

→ Presse - toujours dans la logique de « ne pas nous cacher », nous ne tournons pas systématiquement le dos à la presse française ou sénégalaise intéressée par nos projets, avec toutefois l'accord des intéressés, de leurs autorités, de leurs tutelles, des services sociaux concernés, et bien sûr sous réserve que cela ne nuise pas aux jeunes (nous évitons absolument le sensationnel).

V - l'encadrement

L'équipe

L'équipe est constituée de :

Personnel français au Sénégal :

Michèle Buron Millet, Directrice responsable Sénégal - *promoteur du projet de formation infirmière - 1 ETP*

Laurence Stassi psychomotricienne D.E.- 1 ETP

Personnel en France

Grégoire Millet, Directeur Général en France temps partiel : **0,65 ETP**
Ecole de gestion (IFAG), ATE (Accompagnateur de tourisme Equestre) - dossier de VAE CAFERUIS déposé, et jugé recevable. formation organisé par le CREAI pays de Loire sur la « loi 2002 et les lieux de vie »

Laetitia Martin, secrétariat temps partiel : **0,47 ETP**

soit Total personnel français : 3,12 ETP

Personnel sénégalais

Oumar Gaye, coordinateur - formation instituteur - expérience :

surveillant général lycée Demba Diop de Mbour (plus de 2500 élèves de l'enseignement secondaire)

Sadibou Sy responsable de l'Equipe Educative, de formation Educateur Spécialisé, actuel Directeur de l'AEMO de Mbour (2 ème emploi)

Six éducateurs spécialisés

vingt deux moniteur-éducateurs permanents lieux de vie dont une infirmières diplômées

Quatre cuisinières

Quatre veilleurs

Un gardien

Une secrétaire comptable

L'équipe, en place depuis de nombreuses années, est garante du bon fonctionnement de l'accueil.

Elle est supervisée par un pédopsychiatre se rendant sur place tous les quinze jours, sur une journée.

Des réunions régulières permettent d'en travailler la cohésion et la cohérence :

- la réunion directionnelle hebdomadaire, où se concertent la responsable, le coordinateur, le responsable de l'éducatif, et le superviseur du volet social. Ceux-ci passent en revue les questions majeures comme les moyens de la prise en charge, la situation du personnel, consistance et pertinence des différents supports psycho-pédagogiques, le niveau d'information et d'implication des institutions françaises concernées, et le cadre local de partenariat.

- la réunion de l'équipe éducative se tient chaque mardi et regroupe tous les intervenants de l'accompagnement des jeunes. Elle permet : la transmission des informations, la reprise des sanctions de la semaine (afin d'affirmer ou d'infirmer leur bien-fondé), et les temps de synthèses. Enfin, elle permet de mettre en lumière et d'améliorer les relations existant entre les différents intervenants, et de communiquer sur les champs d'intervention de chacun.

- Enfin, les réunions des éducateurs spécialisés, moins régulières. Leur mise en place dépend des nécessités administratives ou éducatives, des instructions de la Direction. Elle peut aussi permettre les reprises d'acquis et dysfonctionnements du volet éducatif.

L'organisation :

Le permanent lieu de Vie est un "accueillant" (ce terme regroupe les éducateurs et moniteur-éducateurs), ce statut nécessite, sinon une vie sur place, du moins une vraie disponibilité. L'expérience de l'équipe des permanents de Vivre Ensemble Madrasah, en place depuis cinq ans, a démontré une réelle souplesse dans l'organisation du temps de travail.

L'organisation choisie ménage au minimum une journée de repos par semaine, et la prise de congés.

La responsable, et une partie importante des permanents résident dans le centre.

La présence sur place est organisée en équipes relayées 2 fois par jour.